



Le B A F A



Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) permet à ceux qui souhaitent s'engager dans une action éducative, d'encadrer des enfants et des adolescents à titre non professionnel et occasionnel, dans des accueils collectifs de mineurs :

- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets,
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs.

Il est impératif d'avoir 17 ans au premier jour de la formation !

Le BAFA se déroule en 3 phases :

1/ La formation générale

D'une durée d'au moins **8 jours**, le candidat acquiert une initiation aux techniques de l'animation

2/ Le stage pratique

En séjours de vacances ou en accueils de loisirs agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS). Il est de 14 jours effectifs (sur 1 ou 2 séjours ou en continu/discontinu en accueils de loisirs)

3/ Le stage d'approfondissement

Il existe deux sessions :

- Session d'approfondissement (6 jours). Elle permet d'approfondir ses connaissances sur un public précis ou une activité.
- Session de qualification (8 jours). Elle donne une compétence technique dans une activité spécifique. Elle permet de postuler dans des séjours thématiques (surveillant de baignade, assistant sanitaire...)

SIJ CENTRE-VILLE

6 allée des Maraîchers

01 47 72 35 73

centre-ville@sjj.asso.fr

SIJ PAYRET

13 rue Payret Dortail

01 45 06 41 38

payret@sjj.asso.fr

SIJ CITE-JARDINS

5 allée des Platanes

01 47 72 35 73

cite-jardins@sjj.asso.fr

WWW.SIJ.ASSO.FR



OBJECTIF BAFA SURESNES

L'animation vous intéresse ? Vous êtes suresnois ?

la Ville de Suresnes et ses partenaires, Suresnes Information Jeunesse et Suresnes Animation, proposent à 25 jeunes suresnois une aide financière pour effectuer la formation générale BAFA. (Phase 1).

- Etre suresnois et âgé de 17 à 25 ans
- Inscription après un entretien basé sur la motivation et l'envie d'être animateur à Suresnes

Une fois inscrit, la formation dure 11 jours et se déroule lors des vacances scolaires de printemps : Vous suivrez des **modules supplémentaires** portant spécifiquement sur l'animation à Suresnes et **2 journées « en immersion »** en situation d'animateur au sein des accueils de loisirs de Suresnes

Mais pas seulement : la ville de Suresnes vous accompagne durant le parcours de la formation. Vous pouvez continuer votre formation BAFA et pourquoi pas collaborer dans le futur avec Suresnes.

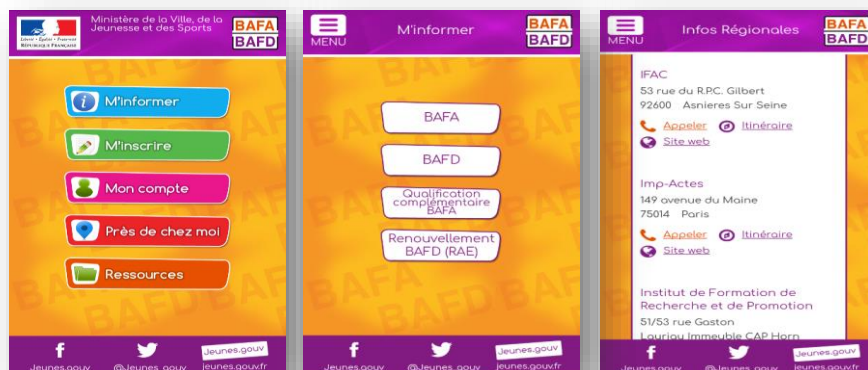
Renseignements et retraits des dossiers de candidature directement sur le site www.suresnes.fr ou dans les SIJ et Espace JeuneS, à partir du mois de janvier.



SITE MOBILE BAFA - BAFD



Accéder à des informations sur l'animation, s'informer sur les stages de formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et au BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur), gérer son inscription aux formations, suivre son dossier personnel, s'informer sur les stages au BAFA-BAFD. C'est aujourd'hui possible à partir de son smartphone ou de sa tablette !



www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/